

## COMPTE RENDU DU C D A S DU 16 octobre 2015

### ✕ APPROBATION DU PV DU 22 JUIN 2015

**Vote :** Adoption du PV à l'unanimité

### MANIFESTATIONS LOCALES

#### Action réalisées depuis le dernier CDAS

Le séjour des retraités à Embrun, 32 personnes de 52 ans à 87 ans qui furent enchantés de la prestation. **Coût : 568 €**

La course Odyssée du 4 octobre 2015 (course à PARIS pour lutter contre le cancer du sein) :

29 participants du 77 (activité en remplacement de la sortie des retraités à Meaux, annulée)  
**Coût : 517 €**

#### Actions en cours

L'action santé publique sur l'audition reportée au 3/12/2015 de 13h30 à 16h30 à Melun Thiers pour 50 places. Il s'agit d'une conférence sans atelier. Solidaires Finances a demandé à ce qu'il soit bien précisé lors de la diffusion de l'information aux agents, qu'il n'y aurait aucun atelier.

Spectacle Chevalier et Lasपालes du 6 novembre à Evry n'a pas remporté le succès escompté. Seules 85 personnes se sont inscrites pour 100 places. Le prestataire a bien voulu reprendre les places. **Coût : 1955 €**

Le spectacle Nelson avec Chantal Ladesou le 14 novembre à l'espace Pierre Bachelet. Gros succès, 100 places proposées, 100 inscrits et une liste d'attente.

**Coût : 2 300 €**

**L'arbre de Noël aura lieu le 29 novembre**, à l'espace Pierre Bachelet, 14h et 16h30. **Coût non précisé (dépend du nombre d'inscrits en cours de finalisation)**

Le montant des chèques cadeaux/cultures modifié à la hausse : Les chèques cadeaux 0-14 ans passent de 30 € à 34 €, les chèques cultures 15-17 ans passent de 30 € à 32 €.

**Solde créditeur Crédit Action Local : 244 €**

### QUESTIONS DIVERSES

#### Les coupons sports :

La délégation a proposé des coupons sports aux agents (informés depuis juillet 2015). Il s'agit d'une aide financière sous conditions de revenus qui permettait de participer au coût des activités sportives (aux associations et organismes affiliés au programme coupon-sport de l'ANCV).

Ils ont été proposés par l'action sociale interministérielle, la délégation départementale agissant en qualité d'intermédiaire.

Tout le monde n'a pas pu cependant en bénéficier, le SRIAS ayant décidé de ne plus distribuer de Chèque-sport par décision du Préfet. La délégation a dû répondre aux réclamations des agents n'ayant pas pu en bénéficier.

**Solidaires Finances déplore que nos collègues de la délégation aient été particulièrement malmenés, voir injuriés par des agents mécontents alors qu'ils ne sont en rien responsable de l'arrêt de ces coupons.**

Nous tenons à rappeler que les personnels de la délégation à l'action sociale sont des collègues du même ministère que nous tous. Ils essayent de faire au mieux leur travail dans l'intérêt de tous et tout comme nous, dans des conditions difficiles et un avenir incertain. Pour Solidaires Finances, le respect de chacun est un minimum.

**Il est intolérable que les violences verbales que nous dénonçons régulièrement par ailleurs, existent entre nous.**



L'arbre de Noël 2016 : Un GT devrait se tenir le 10 novembre 2015. Les prestataires des spectacles devraient être présents. Le choix du spectacle sera fait officiellement lors du 1<sup>er</sup> CDAS de 2016.

## **Le RIAM (Restaurant Inter-Administratif de Melun) : Mais qu'est-ce qui se passe ?**

De nombreux agents de MELUN auront sans doute constaté quelques perturbations en septembre à leur restauration collective. Il faut savoir que plusieurs événements se sont enchaînés dans la même période : nouveau conseil d'administration (CA), changement de prestataire pour les repas et vague de nouveaux arrivants (rentrée des « classes »).

### **Un Conseil d'Administration nouvellement acté et « au charbon »**

L'ancienne présidente (partie désormais en retraite) a transmis ses compétences à un agent qui s'est porté volontaire. A l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle étaient conviées tous les usagers du restaurant (agents de MELUN, retraités, ...), un nouveau conseil d'administration a été désigné, dont la très grande majorité est issue de la DDFIP. L'agent volontaire, Mme WALISZEWSKI, est désormais la nouvelle présidente.

Ce nouveau conseil s'est mis rapidement au travail, surtout dans l'urgence. Il s'est aperçu de quelques défauts de conformité :

- conseil d'administration : il est actuellement constitué par moitié de membres élus par les usagers, l'autre moitié devant être des membres désignés par les comités d'Action Sociale des Administrations associés (10 à ce jour). Actuellement, le Conseil d'Administration est constitué des 11 membres élus appartenant en majorité à la DDFIP, les autres administrations brillants par leurs absences. Il faut préciser que sur 300 bénéficiaires de cette restauration chaque jour, 30 % sont issus de l'Education Nationale...
- Le bureau, désigné par le CA est constitué uniquement d'agents issus de la DDFIP. Il devrait mettre en oeuvre toute décision issue du CA mais à ce jour, l'un et l'autre se confondent.
- une commission de surveillance composée d'un président coordinateur, 2 membres représentant toutes les administrations et 2 membres représentants les usagers. Du fait de certaines carences et du manque de personnes, cette commission, ayant un rôle proche d'un commissaire au compte, n'est à ce jour pas constituée.

**Solidaires Finances soutient cette association qui offre un service de restauration à bon nombre de fonctionnaires. Il demande surtout que les agents qui s'impliquent bénévolement pour la bonne marche du RIAM soient soutenus et aidés en particulier avec l'implication des administrations partielles.**

### **Un nouveau prestataire : des nouveautés.**

Parallèlement à la passation de pouvoir entre CA, il y eu également une transition entre l'ex et le nouveau prestataire qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> septembre. Malgré la date peu propice (rentrée des « classes »), la présidente, accompagnée de la correspondante sociale de la DDFIP, a déployé beaucoup d'énergie et de temps pour préparer cette transition : états des lieux, inventaires des gros et petits matériels non actualisés ou inexistantes, absence de documents importants...

Les tarifs de la restauration ont également été revus. Le droit d'admission (ou droit d'entrée) est passé de 3,64 € à 4,16 €, soit 0,52 € de hausse. Cette augmentation devrait être compensée par la baisse des prix des plats définis pour un repas classique (entrée + plat + dessert). Les agents bénéficient toujours de subvention réduisant le prix du repas avec les 1,22 € de subvention dite de l'action sociale et 1,11 € dite subvention patronale.

**Solidaires Finances a demandé des décharges supplémentaires pour certains membres du CA dont l'investissement important et bénévole (il faut le rappeler!!) a permis aux habitués du RIAM de déjeuner dans les meilleures conditions. Il a également fait part du manque d'investissement des autres administrations, la bonne marche du RIAM reposant uniquement sur des agents de la DDFIP qui n'est pas sans poser de difficultés dans leur service.**

**Solidaires Finances soutient cette restauration utile et demande que le caractère inter-administratif se retrouve en particulier dans son conseil d'administration. Il y a urgence car les membres du CA actuels ne tiendront pas éternellement.**

**Vos représentants : Sylvie ANSELIN - Ludivine BERRANGER - Yves KERIRZIN - Delphine MEDARD, Emmanuelle BLIN - Isabelle BRAJEUL - Annie MANTION - Céline VIALETES**

***Dernière minute*** : le 16 novembre a eu lieu un CHSCT spécial Cité où le sujet du RIAM a été évoqué. Solidaires Fonction Publique a rappelé la nécessité de cette restauration et l'implication de chacun pour participer à son fonctionnement. Le Secrétaire Général, après notre insistance, a fini par désigner un responsable de l'Education Nationale pour soutenir les membres de bureau et coordonner les actions auprès des administrations concernées. Il a reconnu la forte implication des agents de la DDFIP pour le maintien de cette restauration.